Les filières lin et chanvre au cœur des enjeux des matériaux biosourcés : les préconisations du CESE

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 10/11/2015

Saisine liée :
LES FILIÈRES LIN ET CHANVRE AU CŒUR DES ENJEUX DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ÉMERGENTS
Séance plénière du 10 novembre

Avis présenté par Mme Catherine Chabaud, rapporteure au nom de la section de l'environnementprésidée par Mme Anne-Marie Ducroux.

Les enjeux climatiques et plus généralement environnementaux, conjugués à la finitude des ressources minérales et pétrolières, conduisent à explorer de nouveaux matériaux issus du végétal, intégrant en particulier de la fibre de lin ou de chanvre. Leur développement actuel touche autant le design, les loisirs, que les transports ou le bâtiment.

Le terme biomatériau, un temps utilisé, n'est pas le plus approprié en ce qui les concerne. Sa définition admise par le monde scientifique désigne précisément la biocompatibilité dans le domaine médical. Les produits résultant de l'utilisation de la biomasse sont plutôt qualifiés d'agrosourcés ou de biosourcés. Pour éviter toute confusion, l'expression « matériaux biosourcés » a donc été privilégiée.

Les matériaux biosourcés sont les polymères obtenus par transformation chimique de la biomasse et les matériaux composites résultant du mélange d'un polymère avec un renfort végétal.

Le lin et le chanvre ont été choisis pour illustrer ce sujet, car leur culture a donné naissance à deux filières distinctes, déjà constituées et ancrées dans les territoires, qui renvoient à une histoire millénaire. Celle des matériaux est très récente. De nombreuses questions sont posées, qui constituent autant de verrous ou de freins au développement de nouvelles applications. Elles concernent le besoin de clarification des enjeux environnementaux, économiques, sociaux de l'utilisation de la ressource en fibre pour la réalisation de matériaux ; l'adéquation des quantités produites aux besoins des industriels ; la concurrence avec d'autres produits et d'autres usages ; le développement des relations entre industries de l'amont et industries de l'aval, etc. Les propositions s'attachent à lever certains de ces freins et à permettre le développement des filières lin et chanvre.

L'avis est adopté. Résultats du vote : 175 votes pour, sur 175 votants.

Catherine Chabaud est navigatrice, journaliste et consultante en développement durable et maritime et présidente de l' association Innovations Bleues. Elle siège au CESE à la section de l'environnement où elle représente le groupe des personnalités qualifiées.

© - copyright CESE - Novembre 2026